Image not found or type unknown

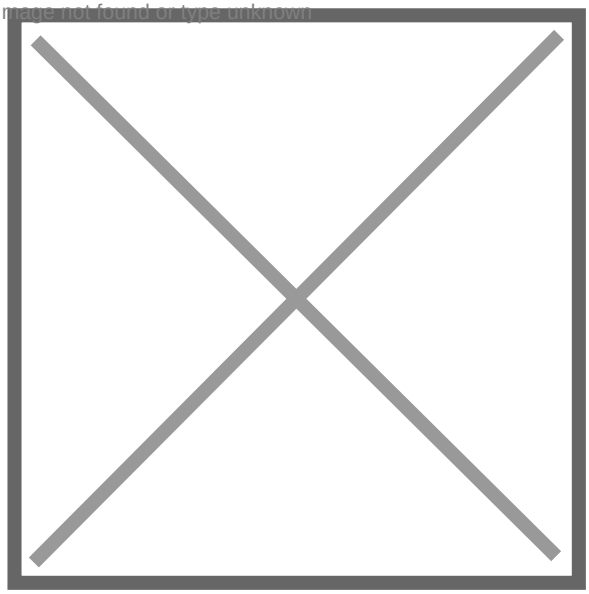

La solution est elle uniquement le dépot de plainte

Par **Breizatao**, le **28/08/2013** à **17:03**

Bonjour à tous,
Les locataires de ma maison en Bretagne m' ont averti que depuis 3 jours des jeunes hurlent à la mort à côté de la maison les empêchant de dormir et créant ainsi un profond malaise. Etant à l' étranger il m' est difficile d' intervenir aussi je leur ai conseillé d' aller à la gendarmerie et à la mairie les informer du problème. Réponse ; ce doit être des jeunes qui font la fête... ça passera ! De plus personne n' a signalé le problème...et pour cause la maison est très isolée donc normal que personne ne bouge. Ces locataires saisonniers viennent de m' informer qu' ils annulent la réservation pour l' année prochaine, ce qui est compréhensible. J' ai conseillé d' essayer de prendre un ou des numéros d' immatriculation afin que je puisse déposer plainte à mon retour. Pensez vous que cette solution est la meilleure (j' ai de gros doutes) ou avez vous une autre solution. Merci d' avance pour vos réponses. Kénavo !

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés